

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2202

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Avis de dépôt

Date : 7 mai 2026.

Liste des créances nées après le jugement d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

531 730 604 RCS Paris.

CINEART.

Forme : Société par actions simplifiée.

Activité : Toutes opérations se rapportant à l'activité d'agent littéraire et/ou artistique et toutes activités de même nature dans des domaines que les nouvelles technologies font et pourraient apparaître dans le futur ; Le conseil et l'assistance des artistes et des auteurs, la défense de leurs intérêts, la recherche et la négociation pour leur compte de tous contrats, la surveillance de leur exécution et, plus généralement, l'accomplissement de toutes missions ou prestations, la réalisation de toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus. La prise de participations et la gestion, la mise en valeur et l'administration de ces participations, sous quelque forme que ce soit dans d'autres sociétés commerciales, financières, industrielles, immobilières, la prestation de services d'assistance et de conseils se rapportant, directement ou indirectement, au dit objet; la gestion pour le compte des sociétés du groupe, de la trésorerie dans le cadre d'une gestion centralisée de trésorerie; le placement des excédents de disponibilités sur le marché financier ou bancaire..

Adresse : 102, rue Réaumur, 75002 Paris.

Complément de jugement : La liste des créances de l'article L 641-13 du code de commerce est déposée au greffe où tout intéressé peut contester cette liste devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.